



JOURNÉE DE FORMATION DES COMMISSAIRES ENQUETEURS

ORGANISÉE LE MERCREDI 4 novembre 2015

**Lieu : Salle le Belvédère, 6 chemin de Carrère- face mairie- 64121-Serres Castet
(Nord de PAU)**

De 08 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 45

THEME : Les bases de l'urbanisme

Sous la présidence de Monsieur Alexandre BADIE, Président du Tribunal Administratif de PAU

MATIN :

08 h 30 - 09 h 00 Accueil des participants

09 h 00 - 09 h 30 Ouverture de la journée par Messieurs Alexandre Badie et Alain Tartinville.

09 h 30 – 10 h 15 Présentation du droit de l'urbanisme, du code de l'urbanisme et des acteurs du droit de l'urbanisme par Gaëtan Mann chef de service DDTM64

10 h 15 - 10 h 30 **Pause**

10 h 30 – 11 h 00 Les grandes caractéristiques et les grands principes du droit de l'Urbanisme par Maïté Arriéta – CE 64

11 h 00 – 12 h 00 L'urbanisme réglementaire : le droit national, le droit local, par Jean-Pierre Roland, CE 65

12 h 00 - 14 h 00 **Pause déjeuner**

APRES MIDI

14 h 00 - 14 h 30 Le contentieux de l'urbanisme par Maïté Arriéta – CE 64

14 h 30 - 15 h 00 La concertation par Philippe Lafitte, CE 40

15 h 00- 15 h 30 Le contenu des documents d'urbanisme et du rapport du CE par Alain Tartinville, Président de la CCE-AG, CE 40

15 h 30- 15 h 45 **Pause**

15 h 45 - 16 h 30 Les règles générales de conduite des enquêtes d'urbanisme par Jean-Claude Lose, CE 40

16 h 30 - 16 h 45 Conclusions par Alain Tartinville, Président de la CCE-AG, CE 40

16 h 45 - Fin de la journée de formation

NB : Un café/viennoiseries sera servi à l'arrivée de la journée de formation.